

M. DRYSDALE: Monsieur Purves, l'aménagement de ces 23.2 milles de voie exigera-t-il la construction d'un pont?

M. PURVES: Oui, il faudra un pont. Puis-je me reporter à la carte?

M. DRYSDALE: Je vous en prie. J'ai remarqué qu'il y avait là un cours d'eau et j'ai pensé qu'il vous faudrait le traverser.

M. PURVES: Le terminus de la présente subdivision de Sangudo se trouve à Whitecourt. Whitecourt est situé sur la rive est de la rivière McLeod juste au sud de l'Athabaska. La ligne devra traverser la rivière McLeod immédiatement à l'ouest de Whitecourt.

M. DRYSDALE: Combien coûtera ce pont? S'agira-t-il d'un pont à voie unique?

M. PURVES: Il s'agit d'un pont à voie unique. Il n'est pas nécessaire de faire plus. Le pont est en acier. Il faudra installer des piles de solidité et de dimensions suffisantes et des empâtements également à cause du dégel au printemps et de la pression des glaces. Je ne me souviens pas quelle portion exacte du total de \$2,300,000 servira à la construction du pont, mais je crois que le montant requis est de \$500,000 environ.

M. BALCER: Le pont aura 640 pieds.

M. PURVES: Oui, il aura 640 pieds.

M. DRYSDALE: Vous croyez que le montant requis sera de \$500,000 environ?

M. PURVES: Il sera de \$500,000 environ. Pour autant que je me souviens c'est ce que coûtera le pont.

M. DRYSDALE: Afin de nous permettre de faire une comparaison, pourriez-vous nous dire quel a été le coût par mille de la voie du National-Canadien qui rejoint Whitecourt?

M. PURVES: Je ne le sais pas. L'aménagement de cette voie remonte à un bon nombre d'années en arrière. Celle-ci faisait partie de l'ancien *Canadian Northern Railway*.

M. DRYSDALE: Pourriez-vous nous donner une idée approximative, comme vous l'avez fait à l'égard de l'autre bill, du montant qui vous permettrait de faire vos frais en vous fondant sur le coût par mille? S'agirait-il peut-être de \$60,000 ou de \$75,000 par mille?

M. PURVES: Pas du tout. Nous ne partons pas d'un certain montant par mille. Nous calculons le coût total, nous le divisons ensuite par le nombre de milles et nous arrivons ainsi à un chiffre par mille.

Quand, au tout début des négociations avec une industrie, on nous demande une estimation de première vue quant au coût de, mettons, 50 milles de voie, nous indiquons, à la lumière de notre expérience du pays à traverser, le coût probable de la voie par mille. Nous pourrions peut-être procéder ainsi au point où en sont les choses.

M. DRYSDALE: Je pourrais peut-être exprimer autrement ma question. Le coût de la construction sera de \$2,300,000. Combien, selon vous, la société qui se chargera de la construction devra-t-elle demander pour faire ses frais

M. PURVES: Si tout va bien, si le temps demeure clément et que nous trouvons des entrepreneurs disposés à entreprendre ces travaux, ce montant pourrait être de 2 millions de dollars. Cependant, il faudrait que tout marche bien et on ne peut pas s'attendre qu'il en soit toujours ainsi.

M. DRYSDALE: Aux termes de l'article 2 du bill, le National-Canadien cherchera-t-il à donner la préférence aux entrepreneurs canadiens?

M. PURVES: C'est ce que nous faisons toujours. Je ne peux imaginer qu'un entrepreneur étranger soit intéressé à venir dans la région pour y effectuer des travaux d'une envergure relativement aussi petite.